

VILLE DE REPENTIGNY

M.R.C. DE L'ASSOMPTION

RÈGLEMENT NUMÉRO 179

LISTES DES ANNEXES

Annexe A	Plan des arrêts et des feux de circulation daté du 1 ^{er} octobre 2006 (secteur Repentigny et secteur Le Gardeur)
Annexe B	Localisation des panneaux ordonnant de céder le passage
Annexe C	Chemins publics et ruelles à sens unique
Annexe D	Localisation des panneaux interdisant les demi-tours
Annexe E	Localisation des panneaux interdisant certains virages
Annexe F	Lignes de démarcation de voies spécifiée
Annexe G	Endroits où les dépassements sont interdits
Annexe H	Endroits où il est défendu de stationner
Annexe I	Postes d'attente pour les taxis
Annexe J	Espaces de stationnement dans les chemins publics et stationnements municipaux
Annexe K	Zones de débarcadères (abrogée)
Annexe L	Localisation des zones réservées aux véhicules affectés au transport public des personnes
Annexe M	Espaces de stationnement réservés à l'usage exclusif des personnes handicapées
Annexe N	Limites de vitesse
Annexe O	Passages pour piétons
Annexe P	Signaux de circulation pour piétons
Annexe Q	Voies de circulation à l'usage exclusif des bicyclettes
Annexe R	Interdictions de stationnement – rues étroites
Annexe S	Interdictions de stationnement en période hivernale

(Signé) Chantal Deschamps

M^{ME} CHANTAL DESCHAMPS, Ph. D.
Mairesse

(Signé) Louis-André Garceau

M^E LOUIS-ANDRÉ GARCEAU
Greffier